

Bulletin-Info

Juillet-Août 2020

Nouvelle plate-forme de formation en ligne pour l'APMLQ



Association des entrepreneurs
en drainage agricole du Québec



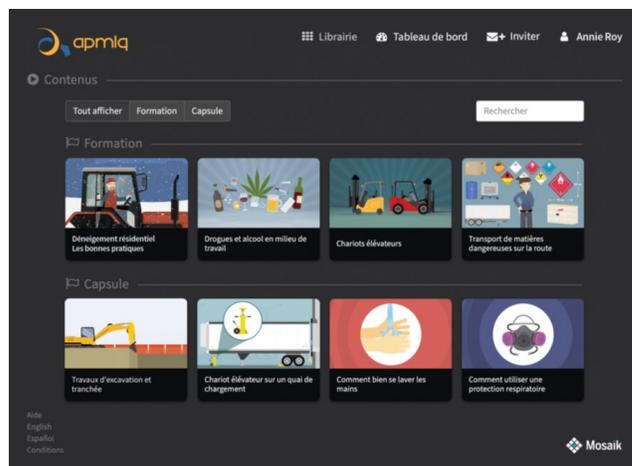
Association des propriétaires
de grues du Québec



Association des
Propriétaires de
Pompes à
Béton du
Québec



REGROUPEMENT DES LOUEURS
DE VÉHICULES DU QUÉBEC



L'association des propriétaires de machinerie lourde du Québec (APMLQ) et ses associations affiliées est ravie d'annoncer leur partenariat avec Panache Studios pour la diffusion et la production d'un ensemble de formation en ligne.

Suite à l'obtention de subventions visant le développement de ce type d'apprentissage par le MTESS, la plate-forme Mosaik vient tout juste d'être déployée et mise à la disposition des membres et ce, gratuitement.

La librairie comprend une panoplie de capsules bilingues en gestion de la santé et sécurité au travail, ainsi qu'un ensemble de courtes vidéos utiles servant à sécuriser les opérations de transport, d'entretien mécanique et de construction. Il est même prévu qu'à l'automne 2020, la plate-forme offre des formations de base sur le déneigement routier, commercial et résidentiel.

L'approche de Panache Studios est basée sur des techniques d'apprentissage cognitives modernes, réputées plus efficaces que le traditionnel e-learning. Les contenus, réduits à l'essentiel, sont illustrés et présentés sous forme de courtes vidéos d'animation, dynamiques et engageantes permettant de maintenir l'attention et ainsi augmenter le niveau de rétention de l'information pour ainsi faciliter l'acquisition des connaissances.

Il est par ailleurs possible pour l'employeur de suivre à la trace le cheminement et les résultats obtenus par les apprenants et d'avoir accès rapidement à des mises à jour de contenus et de fonctionnalités de façon transparente et efficace. Ce partenariat a, pour tous nos membres, une très grande valeur ajoutée et l'offre de Panache est unique sur le marché. Pour plus d'information : info@apmlq.com ou 418 650-1877.

NOUVEAUX MEMBRES

Membres réguliers:
Noé Veillette inc.
Trois-Rivières (Québec)
819 378-1100

Richard Bergeron & Fils inc.
St-Samuel (Québec)
819 353-2205

Services Kindy inc.
St-Sylvestre (Québec)
418-596-3383

Bienvenue à Technologies Sans Tranchée du Québec! (TSTQ)

Cetco Inc.
Logistique St-Laurent Inc.
Profusion G.N.P Inc.
Sanexen Services Environnementaux

Ganotec
Mapei
Stantec

Les Entreprises Delorme
Pluritec Ltée
Ville de Matane
Transec / Common Inc.

Rendez votre entreprise plus concurrentielle grâce à l'assurance collective



Nous vivons actuellement une période inhabituelle pendant laquelle il est primordial de préserver notre compétitivité en tant qu'employeur et de conserver une main-d'œuvre qualifiée.

Pour ce faire, de nombreux éléments de la rémunération globale, tel que les horaires flexibles, la conciliation travail-famille, l'accès à de la formation continue ainsi qu'un régime d'avantages sociaux demeurent primordial.

Bien que le Canada et le Québec offrent plusieurs programmes sociaux prévoyant des protections importantes, ces programmes ne couvrent pas tout. L'assurance collective fournit une protection complémentaire ce qui permet de mieux garantir la santé physique, mentale et financière des assurés et de leurs familles. Pour les employeurs comme pour les employés, il est rassurant de savoir qu'ils bénéficient de cette protection.

Les avantages pour l'employé

- Possibilité d'obtenir une couverture de base pour tous sans preuve d'assurabilité ;
- Coûts nettement moindres ;
- Partage des coûts avec l'employeur ;
- Possibilité d'obtenir une protection d'assurance médicaments plus généreuse que celle de la RAMQ.

Les avantages pour l'employeur

- L'assurance invalidité collective et l'assurance maladie protègent votre investissement lorsqu'un employé tombe malade ou se blesse ;
- Un régime d'assurance collective incluant un programme d'aide aux employés représente l'outil parfait afin de s'assurer que les employés demeurent concentrés sur le travail, afin de minimiser les absences et afin de favoriser le retour au travail le plus rapidement possible ;
- L'assurance collective est une part importante de la rémunération globale des employés. Elle favorise l'engagement et accroît la satisfaction des employés ;
- Sans régime d'avantages sociaux, les employés doivent utiliser leur revenu après impôt pour régler les frais courants liés aux soins de santé, aux soins dentaires et à l'achat de médicaments. Un régime d'avantages sociaux peut être conçu pour couvrir ces frais au moyen du revenu avant impôt, laissant ainsi plus d'argent dans les poches de vos employés.

Envisagez la mise en place d'un programme d'assurance collective intelligent, à moindre coût, axé sur la prévention et le bien-être à long terme de vos employés.

Votre courtier d'assurance PMT ROY



pmt roy
l'assurance
du courtier

Confiez à nos experts
le soin de bien protéger
votre entreprise,
aux meilleures conditions.

pmtroy.com 1 866 780-0808

François Laverdure
Représentant



Depuis 1929 Since

Manufacturier d'équipements de déneigement et de déglacage

19, rue Côté
Mercier (Québec)
Canada - J6R 2B9

Tél.: 450-691-2967
Cell.: 514-929-0767
Fax: 450-691-2830

Courriel : flaverdure@w-cote.com
internet : w-cote.com

Permis spécial de circulation délivré en vertu de l'article 633 du code de la sécurité routière

Camion porteur d'une seule unité muni d'un groupe d'essieux tridem à l'arrière

Transports

Québec



Le ministère des Transports informe qu'un permis spécial de circulation autorisant la circulation d'un camion porteur d'une seule unité, muni d'un groupe d'essieux tridem à l'arrière, est maintenant disponible.

Ce permis est délivré en vertu de l'article 633 du Code de la sécurité routière.

Un spécimen de ce permis spécial de circulation est présenté à l'adresse suivante : <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/ent-camionnage/permis-speciaux/Documents/lien280.pdf>

Le permis est gratuit.

Les demandes de permis peuvent être effectuées sur le site Internet du Ministère à l'adresse <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/ent-camionnage/permis-speciaux/Pages/Article-633.aspx>.

Pour de plus amples renseignements concernant le permis spécial de circulation, veuillez consulter le site Internet du Ministère au www.transports.gouv.qc.ca ou communiquer avec Québec 511.

Technologies Sans Tranchée du Québec (TSTQ)



Arborant un logo semblable à celui de l'AEFQ, la TSTQ est en fait une nouvelle division de l'AEFQ. La nécessité d'association vient du fait que les techniques Sans Tranchée (TST) sont méconnues au Québec et pourtant, elles ne sont pas ignorées dans le reste du Canada et du monde.

En février dernier, les principaux acteurs du sans tranchée ont donc décidé de constituer une association qui permettra de promouvoir ces technologies, de former les intervenants et d'assurer un encadrement réglementaire adéquat. Pour ce faire, l'AEFQ via l'APMLQ a établi un partenariat unique avec **France Sans Tranchée Technologies (FSTT)** afin de bénéficier de leurs connaissances et d'un accès à une documentation technique en français.

Deux formations gratuites aux membres, qui devaient avoir lieu en présentiel au début mai 2020, ont déjà eu lieu en juin par vidéoconférence afin d'améliorer les connaissances des entrepreneurs, des concepteurs, des donneurs d'ouvrages ainsi que des distributeurs de produits connexes. Le développement d'un site Web ainsi que d'autres formations sont au programme d'ici l'automne. À suivre.

Entreposage du sel dans les Centres d'entreposage et de manutention des sels de voirie (CEMS)

L'APMLQ a déposé un mémoire au Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de commenter leur projet de loi sur la gestion des sels de voirie qui a été déposé au printemps. Plusieurs problématiques ont été soulevées par l'association qui attend un retour du MELCC. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier.

Services RH - APMLQ

- Vous avez un cas d'employé plus difficile à gérer? Absences répétées, performance faible ou attitude néfaste à l'entreprise?
- Vous désirez mettre fin à l'emploi d'un employé et vous ne savez pas par où débiter?
- Vous avez une mésentente ou conflit avec une personne-clé ? Un associé, un directeur etc. Cela vous cause des soucis au quotidien, mais vous n'osez pas intervenir?
- Votre entreprise performe bien, mais vous savez qu'elle pourrait faire mieux! Comment s'y prendre pour faire croître davantage votre organisation?
- Vous éprouvez des problèmes de rétention et d'attraction de la main d'œuvre?
- Vous avez besoin de restructurer vos départements? Définitions des rôles et responsabilités des personnes-clés. (Déterminer les carrés de sable de tous).
- Vous aimeriez rendre vos employés plus performants? Mais comment? (Système de bonification à implanter, programme d'achat, assurances collectives?)
- Vous n'avez pas les outils appropriés et vous aimeriez mieux vous structurer? Contrat de travail, descriptions rôles et responsabilités, organigramme, politiques de ressources humaines diverses

Pour vous prévaloir de vos 2 heures gratuites offertes par l'APMLQ, veuillez contacter une des deux agences ci-dessous :



Tél.: 514-910-3578

Courriel: assistance@atourth.ca



Tél.: 581 307-1153

Courriel: info@eliterh.com

Encadrement du transport en vrac



À la mi-juin, le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a majoré les taux de transport en vrac pour la saison en cours. Plusieurs de vos commentaires ont été transmis au MTQ.

Une étude sur le prix de revient effectuée par une firme indépendante a également été présentée à l'industrie pour commentaires. Cette étude sera la pierre angulaire du futur recueil de tarif de transport en vrac. Le MTQ devra statuer sur ses intentions futures d'ici la fin de l'année dans ce dossier.

BON ÉTÉ À TOUS!

BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x238 s.f. 877 860-1412 x238 f 514 374-2923
bst-germain@gaudreauassurances.com

THIERRY ST-CYR
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x250 s.f. 877 860-1412 x250 f 514 374-2923
tst-cyr@gaudreauassurances.com

3737, boulevard Crémazie Est, bureau 1001
Montréal (Québec) H1Z 2K4
gaudreauassurances.com

Gaudreau
Assurances
CABINET
EN ASSURANCE
DE DOMMAGES

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :

Une responsabilité collective



Mise en œuvre des protocoles en milieux de soins

Adoption des mesures d'hygiène reconnues

Québec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec